



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC**

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT

MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Electronics, Simulators and Defence Systems Div.

/Division des systèmes électroniques et des systèmes de
simulation et de défense

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

8C2, Place du Portage

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Title - Sujet FULLY SELF-CONTAINED MODULAR FIRING	
Solicitation No. - N° de l'invitation 21120-126504/B	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client 21120-126504	Date 2016-05-11
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$QF-106-25759	
File No. - N° de dossier 106qf.21120-126504	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-05-24	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Mastantuono, Ricardo	Buyer Id - Id de l'acheteur 106qf
Telephone No. - N° de téléphone (819) 420-1744 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 956-5650
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Contact No. - N° de contrat
21120-12605/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21120-12605

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
106qf 21120-12605

Buyer ID - Id de l'acheteur
106qf
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Demande de proposition (DDP)

MODIFICATION # 002

1. Cette modification est portée à: fournir des réponses aux questions reçues de l'industrie (SVP voir la pièce jointe 1 à l'amendement # 002).

Contact No. - N° de contrat
21120-12605/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
21120-12605

Amd. No. - N° de la modif.
002
File No. - N° du dossier
106qf 21120-12605

Buyer ID - Id de l'acheteur
106qf
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Pièce jointe 1

DDP - CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIÈREMENT – N° de la demande de soumission 21120-126504/BA
 – Liste de toutes les questions et réponses

N° Q	Document de référence de la DDP		Question du soumissionnaire B	Réponses C
	Partie (1 à 7)	Article		
1	4		<p>A l'article 4.1.1.1 de la partie 4, le CTO no 1 établit que :</p> <p>1) Le soumissionnaire doit avoir réalisé deux (2) projets dans le cadre desquels il a fabriqué, installé et achevé des champs de tir modulaires, dans les huit dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres;</p> <p>2) Au moins un (1) des champs de tir doit être un CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIÈREMENT OUVERT pouvant être un champ de tir dont la taille est équivalente ou supérieure à celle exigée dans l'appel d'offres;</p> <p>3) Le CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIÈREMENT OUVERT doit être actuellement en service.</p> <p>La définition actuelle empêche toute entreprise canadienne offrant des solutions de champ de tir réel de soumissionner en tant qu'entrepreneur principal malgré une expertise approfondie dans le domaine des solutions de tir réel et de la conception de champs de tir modulaires.</p> <p>Est-ce que le SCC permettrait à une entreprise canadienne dont l'expérience inclut les éléments suivants d'être choisie comme entrepreneur principal? 1) expérience approfondie de plus de 90 ans en tir réel (la plus vieille entreprise sur le marché nord-américain); 2) la livraison des champs de tir modulaires qui sont toujours en service; et 3) entreprise dont le partenaire possède une expérience approfondie dans les champs de tir modulaires entièrement ouverts qui sont toujours en service.</p>	Le CTO1 va demeurer inchangé.
2	7		<p>La question et la réponse sera fournir dans une autre modification.</p>	
3	7	Annex A	<p>En ce qui a trait aux articles 7.6 et 7.6.1 de la partie 7, nous estimons que les exigences à l'égard d'un prix ferme fixe pour trois fois la durée d'option prévue pendant une période de 36 mois suivant l'attribution initiale du contrat représente un risque trop important à l'égard de la fluctuation monétaire.</p> <p>Est-ce que le SCC envisagerait l'adoption d'une exigence prévoyant un prix ferme fixe pour trois fois la durée d'option prévue pendant une période de 12 mois suivant l'attribution initiale du contrat ainsi que la capacité de vérifier le devis indiqué pour des périodes ultérieures de 12 mois chacune?</p>	Non, les articles demeureront inchangés.

DDP - CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIÈREMENT – N° de la demande de soumission 21120-126504/BA
 – Liste de toutes les questions et réponses

N° Q	Document de référence de la DDP		Question du soumissionnaire B	Réponses C
	Partie (1 à 7)	Article		
4			Le SCC envisagerait-il la possibilité de repousser de deux semaines la date de clôture présentement prévue? Notre entreprise subit une forte pression causée par de nombreuses dates de clôture prévues durant la même période et nous souhaiterions pouvoir profiter de cette occasion très estimée. Veuillez prendre note des « AUTRE CONSIDÉRATIONS » suivantes.	La DDP a été tout récemment modifiée. S'il vous plaît voir l'amendement # 001.
5	2		À la lumière de l'article 2.5 de la partie 2 de l'EDT, qui précise que « [L]es soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions », nous suggérons que les points suivant soient pris en considération :	La DDP ne sera pas modifiée en fonction des autres considérations proposées.

DDP - CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIÈREMENT – N° de la demande de soumission 21120-126504/BA
 – Liste de toutes les questions et réponses

N° Q	Document de référence de la DDP		Question du soumissionnaire B	Réponses C
	Partie (1 à 7)	Article		
			<p>i. ENTRETIEN DE L'ÉQUIPEMENT. Devrait être défini comme étant le soutien offert à l'intérieur du pays. Conformément au processus d'approvisionnement que le gouvernement désire et en fonction des RIT, on devrait exiger que le SES soit fourni par une installation canadienne, plus particulièrement étant donné qu'il existe une entreprise canadienne qualifiée dans l'approvisionnement en systèmes de tir réel intérieurs et extérieurs et le soutien de ceux-ci.</p> <p>ii. AUTRES NORMES GOUVERNEMENTALES. Des normes gouvernementales supplémentaires à prendre en considération, y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la norme américaine « US Navy Standard NEHC TM6290.99-10 » • la norme américaine « Underwriters Laboratory UL752 Ballistic Standards » <p>iii. UNE PROTECTION BALISTIQUE INTÉGRALE EN MESURE D'EMPÊCHER LA TOTALITÉ DES BALLEES TIRÉES DANS LA SALLE. Nous suggérons la formulation suivante pour les exigences : Absence de zone de danger de surface : le champ de tir doit fournir une protection balistique intégrale dans la baie de tir empêchant tous les projectiles autorisés tirés dans quelque direction ou angle que ce soit (vers le haut, vers le bas ou en tir croisé) de quitter la salle.</p> <p>iv. DIRECTION PARALLÈLE AU TIR. Un champ de tir intérieur à aire ouverte fournit la capacité additionnelle de permettre le tir dynamique et croisé à partir de tous les emplacements se trouvant sur la ligne de tir fixe. Nous suggérons la formulation</p> <p>Le champ de tir doit pouvoir accommoder, à partir de la ligne de tir fixe et des zones se trouvant devant celle-ci, tant des tirs parallèles que des tirs croisés. Il ne doit pas y avoir d'obstacles verticaux, comme des colonnes murales ou des soutiens entre la ligne de tir fixe et l'arrière du piège à balles, ni de structures verticales dans le piège lui-même qui pourraient causer des ricochets et, ainsi, des blessures aux membres du personnel.</p>	

DDP - CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIEREMENT – N° de la demande de soumission 21120-126504/BA
 – Liste de toutes les questions et réponses

N° Q	Document de référence de la DDP		Question du soumissionnaire B	Réponses C
	Partie (1 à 7)	Article		
6			<p>Nous désirons demander une modification au numéro de sollicitation 21120-126504/B.</p> <p>Référence : page 9 de 33</p> <p>4.1.1 Évaluation Technique</p> <p>4.1.1 Critère technique obligatoires :</p> <p>Le critère se lit comme suit :</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir réalisé deux (2) projets dans le cadre desquels il a fabriqué, installé et complété des champs de tir modulaires, dans les huit dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres.</p> <p>Au moins un (1) des champs de tir doit être un CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIEREMENT OUVERT pouvant être un champ de tir dont la taille est équivalente ou supérieure à celle exigée dans l'appel d'offres.</p> <p>Nous proposons que la demande se lise comme suit:</p> <p>Le soumissionnaire doit avoir réalisé deux (2) projets dans le cadre desquels il a fabriqué, installé et complété des champs de tir modulaires, dans les huit dernières années précédant la date de clôture de l'appel d'offres.</p> <p>Au moins un (1) des champs de tir doit être un CHAMP DE TIR MODULAIRE ENTIEREMENT OUVERT pouvant être un champ de tir dont la taille est équivalente ou supérieure à celle exigée</p>	<p>Le SCC ne modifiera pas le critère COT1.</p>